



pellenc s.a.

Route de Cavaillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tel : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Cleanion



CONTENU :

- Balayeuse Cleanion
- Brosse rotative

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



95_124843B - 10/2016

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	4
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i>	5
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE</i>	6
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	7
<i>ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ</i>	7
<i>SIGNAUX DE SÉCURITÉ</i>	7
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	8
<i>CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES</i>	9
<i>PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES DUS À L'EXPOSITION AU BRUIT</i>	9
<i>PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES DUS À L'EXPOSITION AUX VIBRATIONS</i>	9
PRÉPARATION DE L'OUTIL	10
<i>DÉPLIAGE DE L'ÉLÉMENT MOTEUR</i>	10
<i>ATTELAGE DE L'OUTIL</i>	10
<i>DÉTÉLAGE DE L'OUTIL</i>	12
<i>INSTALLATION D'UN BAC DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS (EN OPTION)</i>	13
<i>INSTALLATION DE LA TOILE CONTRE GRAVILLONS (EN OPTION)</i>	13
<i>INSTALLATION DE LA BATTERIE</i>	14
<i>BRANCHEMENT DE LA BATTERIE</i>	14
RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL	15
<i>MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE</i>	15
<i>BOÎTIER DE COMMANDES</i>	15
<i>VITESSE D'AVANCEMENT DE LA BALAYEUSE</i>	16
<i>VITESSE DE ROTATION DE LA BROSSE ROTATIVE</i>	16
<i>PRESSION DE TRAVAIL</i>	16
<i>ORIENTATION DE TRAVAIL</i>	17
<i>ORIENTATION DES ROUES DE SUPPORT</i>	17
DÉPLACEMENTS AVEC LA BALAYEUSE	18
<i>COMMANDES DE DIRECTION</i>	18
<i>DÉPLACEMENT EN PENTE</i>	19
<i>COMMANDES DE ROTATION DE LA BROSSE ROTATIVE</i>	19
<i>EMBRAYAGE DES ROUES (UTILISATION AVEC MOTRICITÉ)</i>	19
<i>DÉBRAYAGE DES ROUES (UTILISATION SANS MOTRICITÉ)</i>	19
<i>COMBINAISON DE COMMANDES</i>	20
CONSEILS D'UTILISATION	21
<i>TRAVAIL AVEC LA BROSSE ROTATIVE</i>	21
<i>TRAVAIL AVEC DES OUTILS AUTRE QUE LA BROSSE ROTATIVE (OPTIONNELS)</i>	22
ENTRETIEN / REMPLACEMENT	23
<i>PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN</i>	23
<i>CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER</i>	24
<i>BROSSE ROTATIVE</i>	24
<i>ROUES</i>	25
<i>LAME CHASSE-NEIGE ET POUSSE-FEUILLES</i>	26
TRANSPORT / STOCKAGE	27
<i>TRANSPORT</i>	27
<i>STOCKAGE</i>	27
ACCESSOIRES ET CONSOMMABLES	28
DÉPANNAGE ET PROTECTION DE L'OUTIL	29
GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.»	30
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	32

INTRODUCTION

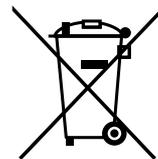
Cher client,

Nous vous remercions de l'achat de la balayeuse *Cleanion*. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : la balayeuse *Cleanion*

Il est **IMPÉRATIF** que vous preniez connaissance de **LA TOTALITÉ** de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.

Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaire un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- La balayeuse *Cleanion* est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement au nettoyage intérieur ou extérieur de la voirie ou de sites industriels, touristiques ou privés.
- La société PELLENC S.A. décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC S.A. décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT À RESPECTER EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION DES BALAYEUSES.

Formation

- a. Lire attentivement les instructions. Être familier avec les commandes et l'utilisation correcte du matériel.
- b. Ne jamais permettre à des enfants ou à des personnes non familières avec ces instructions d'utiliser la machine. Des réglementations nationales peuvent limiter l'âge de l'opérateur.
- c. Ne jamais faire fonctionner la machine pendant que des tierces personnes, en particulier des enfants, ou des animaux, se tiennent à proximité.
- d. Garder à l'esprit que l'opérateur ou l'utilisateur est responsable des accidents qu'il peut provoquer ou des dangers qu'il fait encourir à d'autres personnes ou à leurs biens.

Préparation

- a. Pendant le fonctionnement de la machine, toujours porter des chaussures résistantes et un pantalon long. Ne pas conduire la machine pieds nus ou en sandales. Éviter de porter des vêtements amples ou qui comportent des cordons libres, ou une cravate.
- b. Avant utilisation, toujours inspecter visuellement la machine pour détecter si les boulons et l'assemblage de ce dernier ne sont pas usés ou endommagés. Remplacer les jeux de composants usés ou endommagés, afin de conserver un bon équilibrage. Remplacer les étiquettes endommagées ou illisibles.
- c. Avant utilisation, vérifier le câble d'alimentation pour détecter des indices de dommages ou de vieillissement. Si le câble vient à être endommagé en utilisation, déconnecter-le immédiatement de la batterie. **NE PAS TOUCHER AU CÂBLE AVANT D'AVOIR ÉTEINT LA BATTERIE.** Ne pas utiliser la machine si le câble est endommagé ou usé.

Fonctionnement

- a. Ne faire fonctionner la machine qu'à la lumière du jour ou sous une bonne lumière artificielle. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
- b. Être toujours sûr de ses pas sur les pentes.
- c. Marcher, ne jamais courir.
- d. Faire très attention en changeant de direction sur les pentes.
- e. Utiliser la machine avec beaucoup de précautions en marche arrière ou en la ramenant vers soi.
- f. Arrêter la machine si elle doit être basculée pour être transportée.
- g. Ne jamais utiliser la machine avec des protecteurs défectueux ou sans dispositifs de sécurité en place.
- h. Ne pas mettre les mains ou les pieds près ou sous les parties rotatives.
- i. Ne pas transporter la machine alors que la source d'alimentation est appliquée.
- j. Arrêter la machine, éteindre la batterie et retirer le connecteur de la batterie. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées.
- k. Arrêter la machine et éteindre la batterie. S'assurer que toutes les pièces mobiles se sont complètement arrêtées
 - avant d'abandonner la machine,
 - avant de nettoyer les bourrages,
 - avant de contrôler, nettoyer ou réparer la machine,
 - si la machine commence à vibrer anormalement (contrôler immédiatement),
 - inspecter la machine pour vérifier si elle est endommagée,
 - réparer ou remplacer toute pièce endommagée,
 - vérifier si des pièces ne sont pas desserrées et éventuellement les resserrer.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Maintenance et stockage

- a. Maintenir tous les écrous, les boulons et les vis serrés afin d'être certain que le matériel est en bonne condition de fonctionnement.
- b. Remplacer les éléments usés ou endommagés afin que la machine reste sûre. Utiliser uniquement des pièces de rechange et des accessoires d'origine.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE



Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

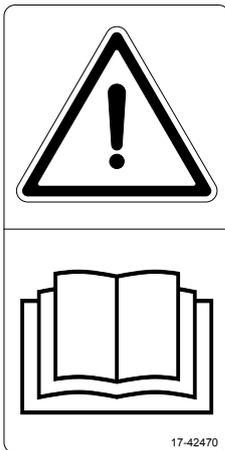


	Équipement de protection	Port
1	Gants résistants	Recommandé
2	Chaussures de sécurité	Recommandé
3	Dispositif antibruit	Recommandé
4	Lunettes de protection	Recommandé
5	Veste ou manchettes	Recommandé
6	Pantalon de travail	Recommandé

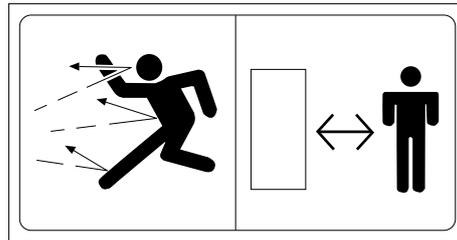
SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Votre balayeuse doit être utilisée avec prudence.

Dans ce but, des pictogrammes destinés à vous rappeler les principales précautions d'utilisation ont été placés sur le volet d'éjection de la machine. Leur signification est donnée ci-dessous.



①



②

1- Lire le manuel utilisateur

Lire attentivement la notice et respecter les mesures de sécurité.

2- Risque de blessures

Faites attention à ce que les personnes se trouvant à proximité ne soient pas blessées par des projections provenant de la machine.

Gardez une distance de sécurité d'au moins 15 mètres entre la machine et les personnes se trouvant à proximité.



DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- | | |
|---|--|
| 1– Poignée | 15– Molettes de réglage de pression de travail |
| 2– Boîtier de commandes | 16– Gâchette de droite |
| 3– Guidon | 17– Bouton reverse droit |
| 4– Molettes de réglage guidon | 18– Bouton '+' |
| 5– Vis de serrage guidon | 19– Bouton orientation balayeuse |
| 6– Molette de réglage hauteur guidon | 20– Bouton '-' |
| 7– Capot protection batterie | 21– Bouton reverse gauche |
| 8– Roues motrice | 22– Gâchette de gauche |
| 9– Loquet d'attelage | 23– Interrupteur d'orientation de la brosse |
| 10– Roues de support | 24– Afficheur LCD |
| 11– Brosse rotative | 25– Bouton de 'menu' |
| 12– Tiges de maintien (toile ou bac) | 26– Batterie Pellenc ULiB 700 ou 1100 |
| 13– Molettes d'orientation roues de support | 27– Câble d'alimentation batterie |
| 14– Molette de réglage assiette | 28– Cordon de maintien du loquet d'attelage |
| | 29– Câble d'alimentation de la brosse rotative |

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	CLEANION
Dimensions pliée (L x l x H)	1600 x 1000 x 1000 mm
Largeur de travail	100 cm
Poids de l'outil sans batterie	99,4 kg
Poids de l'outils avec batterie ULiB 1100	105,9 kg
Puissance	1400 Watts
Vitesse de rotation de la brosse rotative	100/130/160/200 tr/min
Vitesse d'avancement	0,5/1/2/3/4/5 km/h
Étanchéité	IP54
Autonomie en surface m ²	Jusqu'a 4600

PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES DUS À L'EXPOSITION AU BRUIT

La détermination des valeurs d'émissions acoustiques est conforme à la directive 2000/14/UE et à la norme EN ISO 3744. La mesure a été effectuée sur une surface plane en asphalte, machine à l'arrêt et fonctionnement des brosses à la vitesse de rotation maximale (200 rpm).

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L _{pa}	70	dB(A)	1 pW	Niveau de pression acoustique à l'oreille de l'utilisateur
L _{wa}	87	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

PROTECTION DES TRAVAILLEURS CONTRE LES RISQUES DUS À L'EXPOSITION AUX VIBRATIONS

La détermination des taux de vibration main/bras sur la machine a été effectuée selon la norme VDI 2057/feuille 2. La mesure a été effectuée sur une surface plane en asphalte, vibrations mesurées au niveau du guidon sur 3 axes suivant la norme DIN EN ISO 20643:2012-10.

Etat de fonctionnement de la machine : machine rodée sous pleine charge / machine en mouvement (2 km/h) / fonctionnement des brosses à la vitesse maximale (200 rpm) / réglage standard en hauteur des brosses / axe des brosses en position médiane.

Mesure effective déterminée sur 60 secondes	Guidon
	A_n = 2,26 m/s²

PRÉPARATION DE L'OUTIL

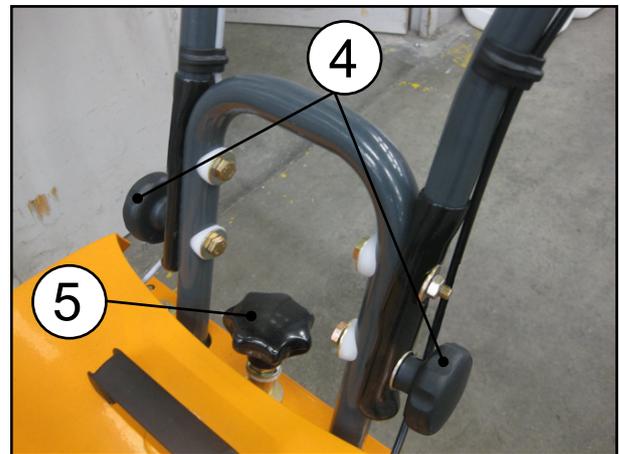
Votre balayeuse est actuellement désolidarisée de son outil de travail, configurée en mode transport. Le guidon (3) est replié vers l'avant et il est maintenu verrouillé par les molettes de réglage guidon (4).

Pour commencer à utiliser votre balayeuse, suivez les étapes de mise en route décrites ci-dessous.



DÉPLIAGE DE L'ÉLÉMENT MOTEUR

- Tourner les molettes de réglage guidon (4) afin de déverrouiller le guidon (3).
- Basculer le guidon (3) vers l'arrière.
- Tourner les molettes de réglage guidon (4) afin de verrouiller le guidon (3).
- Tourner la molette de réglage hauteur (5) pour ajuster la hauteur du guidon (3), si nécessaire.



AVERTISSEMENT : Pour pouvoir facilement manipuler votre balayeuse, choisissez une position de travail confortable et agréable, adaptée à votre morphologie.

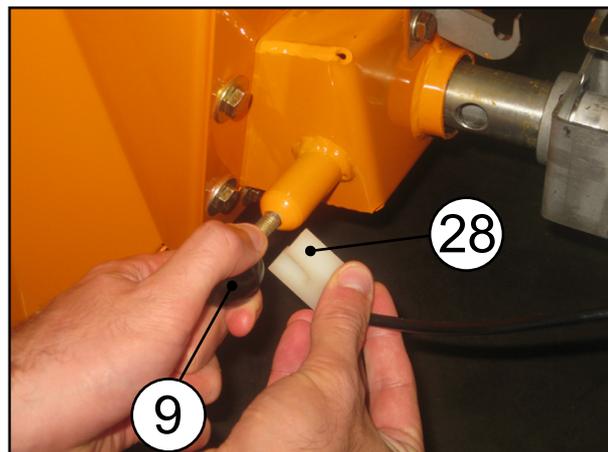
ATTELAGE DE L'OUTIL

- S'assurer que l'interrupteur de position de la brosse (23) est sur la position '0'.
- Mettre en place l'axe de l'outil dans logement d'attelage de la balayeuse.

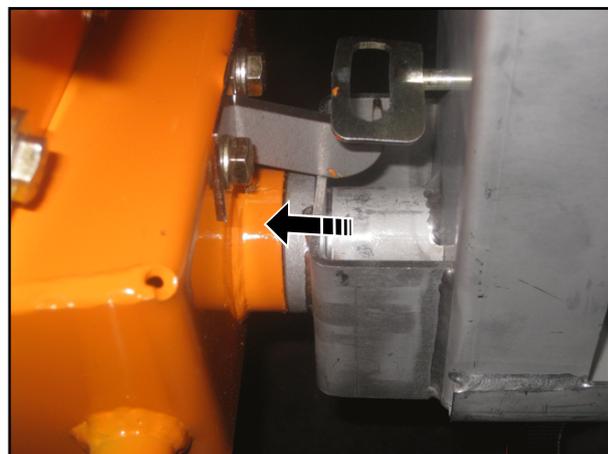


PRÉPARATION DE L'OUTIL

- Tirer sur le loquet d'attelage (9).
- Mettre en place le cordon de maintien (28) sur le filetage du loquet d'attelage (9).



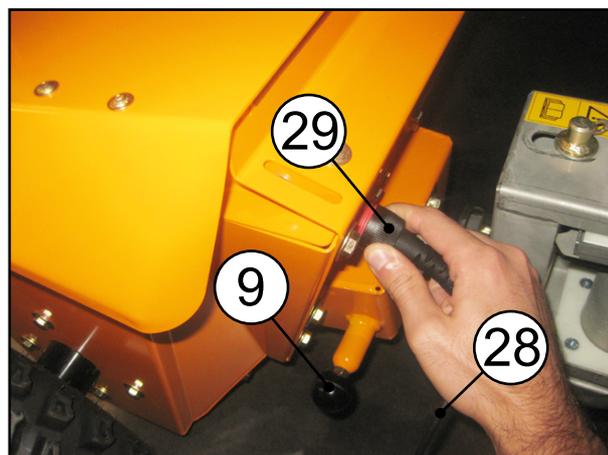
- Pousser l'outil jusqu'en butée.



Après avoir préalablement installé la batterie (voir pages 14 - 15), il est possible de s'aider de la motricité de la balayeuse pour faciliter l'attelage de l'outil.

Régler la vitesse d'avancement sur la position 'A-L' et actionner la commande avancer (voir réglage de la vitesse d'avancement page 16 et les commandes de direction page 18).

- Retirer le cordon de maintien (28) du filetage du loquet d'attelage (9).
- S'assurer que le loquet d'attelage (9) se verrouille dans l'outil.
- Si attelage de l'outil brosse rotative, connecter le câble d'alimentation de la brosse rotative (29) en prenant soin d'aligner les détrompeurs ensemble.



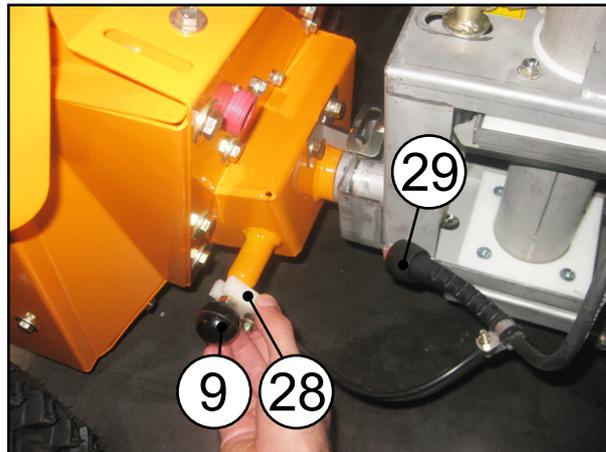
ATTENTION : Toujours s'assurer que l'outil est correctement attelé avant de commencer à travailler.



La balayeuse peut fonctionner avec différents types d'outils en fonction de votre besoin :
Lame chasse-neige, pousse-feuilles. La procédure d'attelage est identique pour tous les outils.

DÉTELAGE DE L'OUTIL

- Si dételage de l'outil brosse rotative, déconnecter le câble d'alimentation de la brosse rotative (29).
- Mettre en place le cordon de maintien (28) sur le filetage du loquet d'attelage (9).



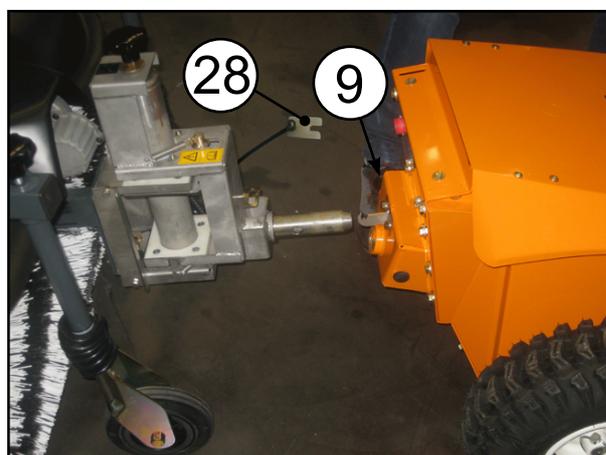
- S'assurer que les roues de support (13) sont orientées en position A (voir orientation des roues de support page 17).
- Se positionner sur le côté droit de la balayeuse et maintenir l'outil et le guidon.
- Sortir l'axe de l'outil du logement d'attelage de la balayeuse.



Après avoir préalablement installé la batterie (voir pages 14 - 15), il est possible de s'aider de la motricité de la balayeuse pour faciliter le dételage de l'outil.

Régler la vitesse d'avancement sur la position 'A-L' et actionner la commande reculer (voir réglage de la vitesse d'avancement page 16 et les commandes de direction page 18).

- Retirer le cordon de maintien (28) du filetage du loquet d'attelage (9).
- Déposer l'outil de la balayeuse.



PRÉPARATION DE L'OUTIL

INSTALLATION D'UN BAC DE RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS (EN OPTION)

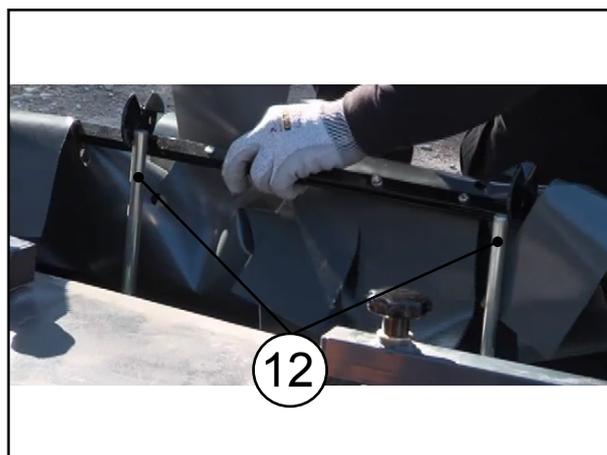
- Mettre en place les ferrures de fixation du bac de récupération dans les tiges de maintien (12).
- Faire glisser les ferrures de fixation du bac de récupération le long des tiges de maintien (12) jusqu'en butée.



Le bac de récupération s'installe uniquement avec l'outil brosse rotative.

INSTALLATION DE LA TOILE CONTRE GRAVILLONS (EN OPTION)

- Mettre en place les ferrures de fixation de la toile contre gravillons dans les tiges de maintien (12).
- Faire glisser les ferrures de fixation de la toile contre gravillons le long des tiges de maintien (12) jusqu'en butée.
- Rabattre les languettes de la toile contre gravillons dans les tiges de maintien (12).

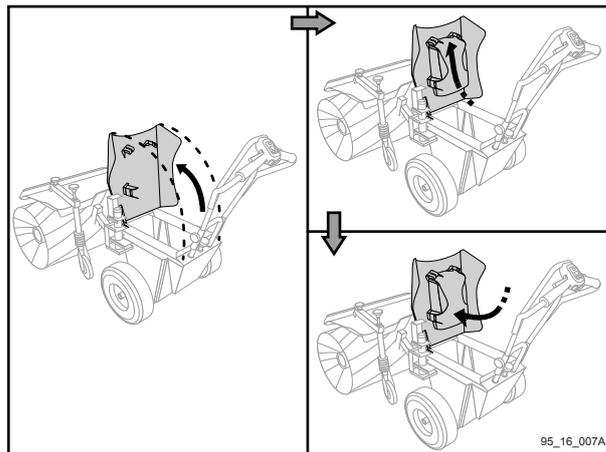


La toile contre gravillons s'installe uniquement avec l'outil brosse rotative.

PRÉPARATION DE L'OUTIL

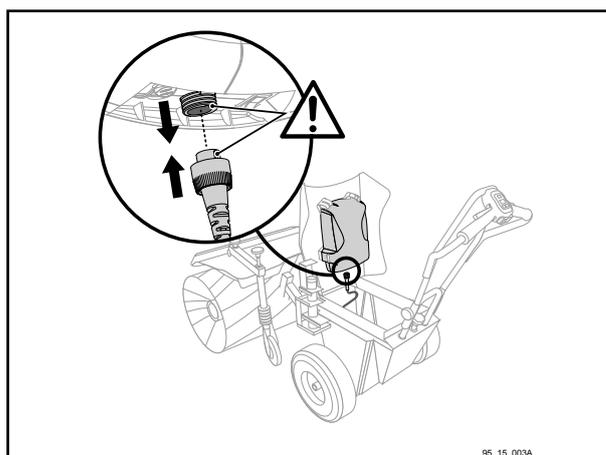
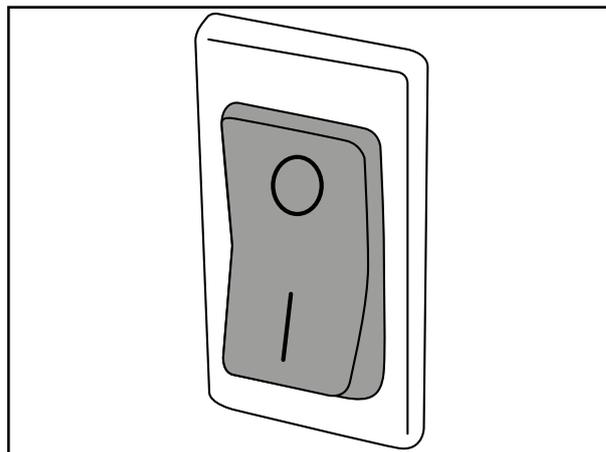
INSTALLATION DE LA BATTERIE

- Ouvrir le capot de protection batterie (7).
- Vérifier l'autonomie de la batterie (26) avant utilisation. Le cas échéant, recharger la batterie (26) à l'aide du chargeur fourni avec la batterie (26).
- Glisser la batterie dans les crochets supérieurs du support batterie.
- Positionner la batterie verticalement sur le support et appuyer sur l'arrière de la batterie.
- Pousser les crochets inférieurs du support jusqu'à ce qu'ils se clipsent sur la batterie.
- Vérifier que la batterie soit complètement bloquée sur le support.



BRANCHEMENT DE LA BATTERIE

- Vérifier que l'interrupteur de la batterie soit éteint (position '0').
- Connecter le câble d'alimentation (27) sur la batterie (26) en prenant soin d'aligner les détrompeurs ensemble.



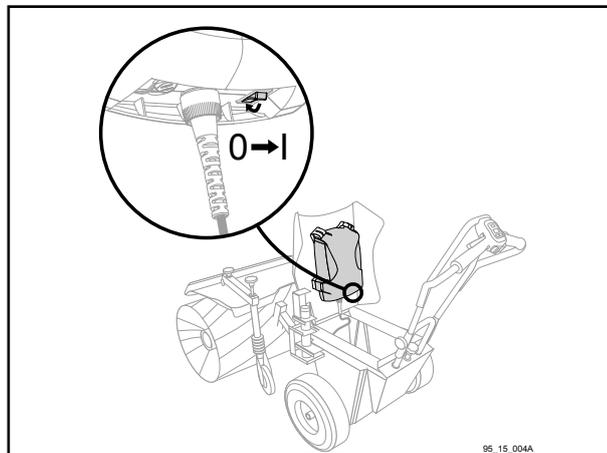
RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL

Félicitation, votre outil est maintenant prêt à l'emploi !

Il ne vous reste plus qu'à allumer la batterie et procéder aux quelques réglages préliminaires (s'ils n'ont déjà été faits) pour commencer à balayer. Ces réglages se font depuis le boîtier de commande (2).

MISE SOUS TENSION DE LA BATTERIE

- Allumer la batterie en basculant l'interrupteur sur la position 'I'.

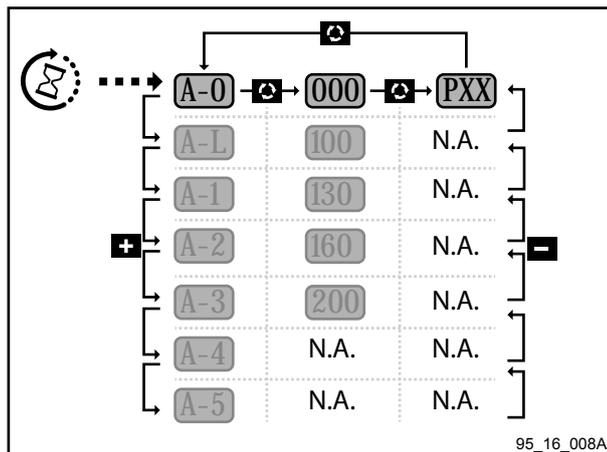


BOÎTIER DE COMMANDES

Vous pouvez commencer à configurer les réglages de la balayeuse dès que l'initialisation est terminée et que l'afficheur se stabilise sur la dernière valeur de vitesse d'avancement enregistrée **A-0**, **A-L**, **A-1**, **A-2**, **A-3**, **A-4** ou **A-5**.

Depuis le boîtier de commande (2) vous pouvez régler/afficher :

- la vitesse d'avancement de la balayeuse.
- la vitesse de rotation de la brosse rotative.
- la pression de balayage (P).



Pour basculer d'un réglage à l'autre, appuyer sur le bouton 'menu' (25)



Pour augmenter la valeur d'un réglage, appuyer sur le bouton '+' (18)



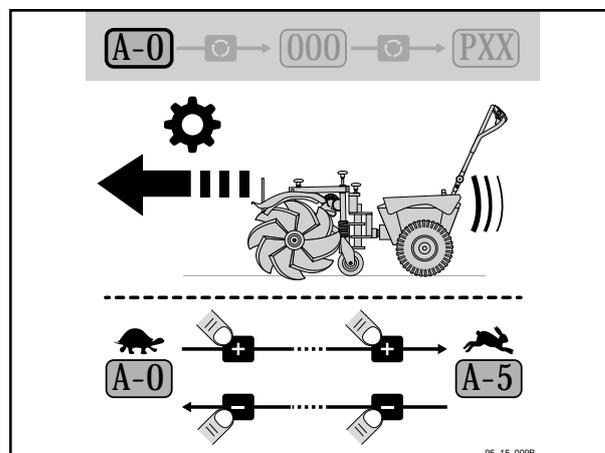
Pour diminuer la valeur d'un réglage, appuyer sur le bouton '-' (20)

RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL

VITESSE D'AVANCEMENT DE LA BALAYEUSE

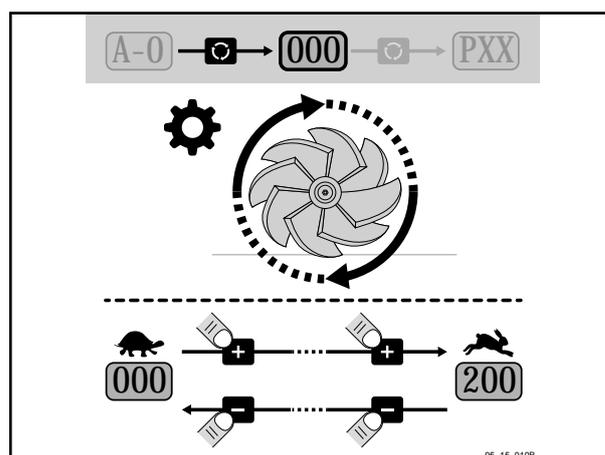
Cette balayeuse est une balayeuse autotractée. Les moteurs entraînent les roues arrière et la balayeuse avance seule, il ne vous reste alors plus qu'à la guider. La motricité révolutionnaire dont est dotée cette balayeuse assure une aide non négligeable pour avancer sans effort.

- Appuyer si nécessaire sur le bouton 'menu' (25) pour atteindre le réglage de la vitesse d'avancement (représenté par la lettre A).
- Appuyer si nécessaire sur le bouton '+' (18) ou sur le bouton '-' (20) pour sélectionner une des sept valeurs possibles :
 - A-0** : sans motricité, pousser pour avancer
 - A-L** : avec motricité, vitesse très lente (0,5km/h)
 - A-1** : avec motricité, vitesse lente (1km/h)
 - A-2** : avec motricité, vitesse normale (2km/h)
 - A-3** : avec motricité, vitesse modérée (3km/h)
 - A-4** : avec motricité, vitesse accélérée (4km/h)
 - A-5** : avec motricité, vitesse la plus rapide (5km/h)



VITESSE DE ROTATION DE LA BROsse ROTATIVE

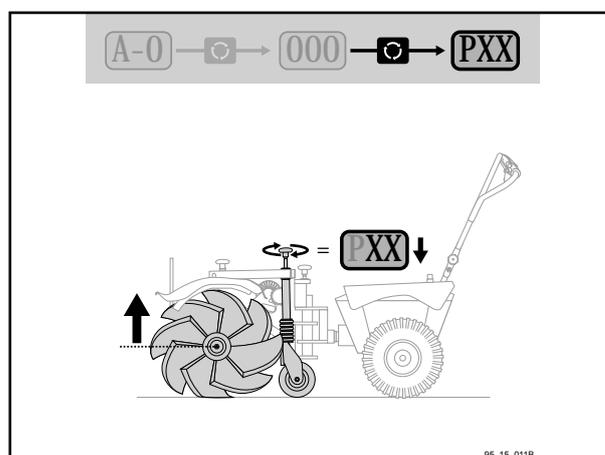
- Appuyer sur le bouton 'menu' (25) jusqu'à atteindre le menu correspondant au réglage de la vitesse de rotation de la brosse rotative (valeur numérique).
- Appuyer ensuite sur le bouton '+' (18) ou '-' (20) pour sélectionner une des cinq vitesses de rotation possibles :
 - 000** : Brosse désactivée.
 - 100** : Vitesse la plus lente.
 - 130** : Vitesse normale.
 - 160** : Vitesse accélérée.
 - 200** : Vitesse la plus rapide.



PRESSIION DE TRAVAIL

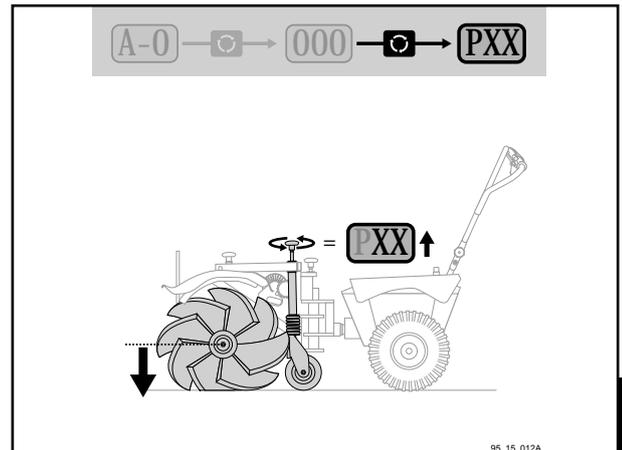
La distance entre la brosse rotative et le sol peut-être ajusté à l'aide des molettes (15) en fonction du degré de salissement et de l'état de la surface.

- Appuyer sur le bouton 'menu' (25) jusqu'à afficher l'indicateur de pression de travail (représenté par la lettre P).
- Tourner les molettes de réglage de pression (15) dans le sens horaire afin d'ajuster la brosse rotative en position haute.



RÉGLAGES PRÉLIMINAIRES DE L'OUTIL

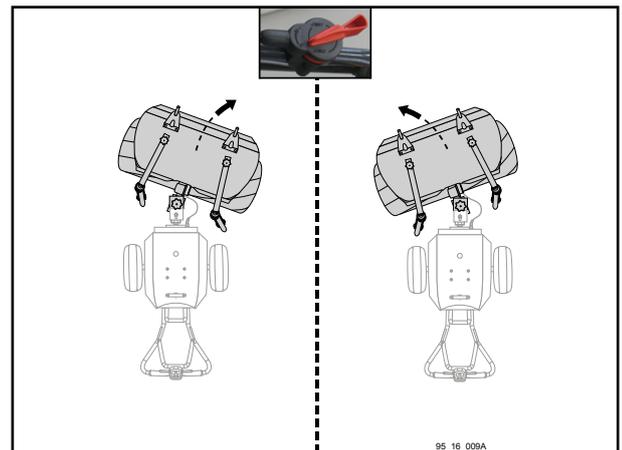
- Tourner les molettes de réglage de pression (15) dans le sens anti-horaire afin d'ajuster la brosse rotative en position basse.



L'indicateur de pression 'PXX' est présent à titre d'information. Plus la brosse rotative sera proche du sol et plus la puissance sera élevée. A l'inverse, plus la brosse rotative sera éloignée du sol et moins la puissance sera élevée.

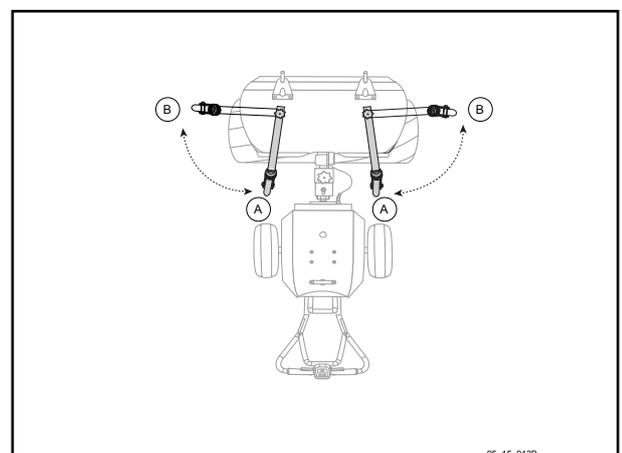
ORIENTATION DE TRAVAIL

- Basculer l'interrupteur d'orientation (23) sur la position 'I' pour déverrouiller l'axe central.
- Orienter l'outil vers la gauche ou vers la droite à l'aide du "zéro turn" (bouton 'reverse droit' (17) / bouton 'reverse gauche' (21)) ou manuellement.
- Basculer l'interrupteur d'orientation (23) sur la position '0' pour verrouiller l'axe central.



ORIENTATION DES ROUES DE SUPPORT

- Desserrer les molettes d'orientation (13).
- Orienter les roues de support (10) suivant le type de sol :
 - Position A = position normale (convient aux sols plats)
 - Position B = position sols inégaux (permet à la brosse de rester en contact avec le sol lorsque le sol présente des creux).
- Serrer les molettes d'orientation (13) pour verrouiller la position.



DÉPLACEMENTS AVEC LA BALAYEUSE

Plusieurs commandes permettent à la balayeuse d'avancer, reculer, tourner ou d'activer/désactiver la rotation de la brosse rotative. Ces commandes peuvent être utilisées soit indépendamment les unes des autres soit combinées entre elles.

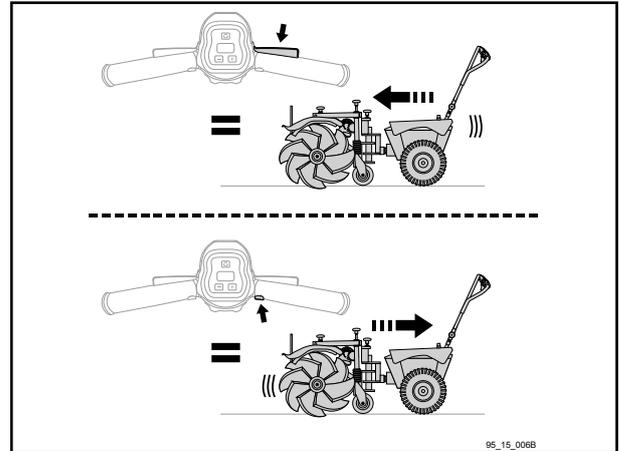
COMMANDES DE DIRECTION

Commande 1 : Avancer

- Appuyer sur la gâchette droite (16) et la maintenir enfoncée pour faire avancer la balayeuse.

Commande 2 : Reculer

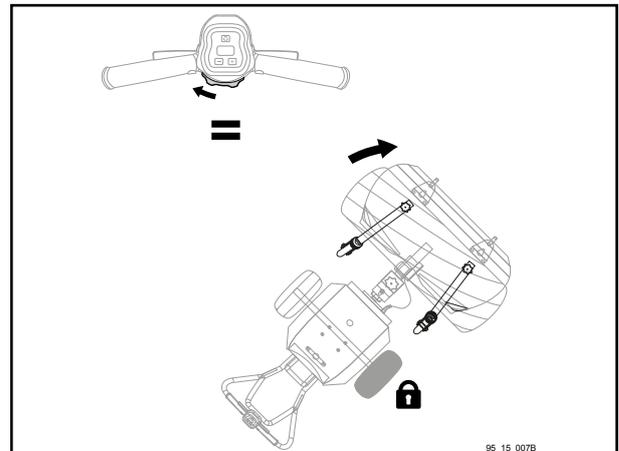
- Pousser le bouton 'reverse droit' (17) et le maintenir enfoncé pour faire reculer la balayeuse.



- La vitesse d'avancement de la balayeuse est progressive, c'est à dire que plus la gâchette droite (16) est enfoncée, plus la vitesse d'avancement augmente jusqu'à atteindre la vitesse paramétrée.
- Comme il n'est pas nécessaire de démarrer la rotation de la brosse rotative pour avancer, reculer ou tourner, vous pouvez utiliser cette commande pour déplacer la balayeuse.

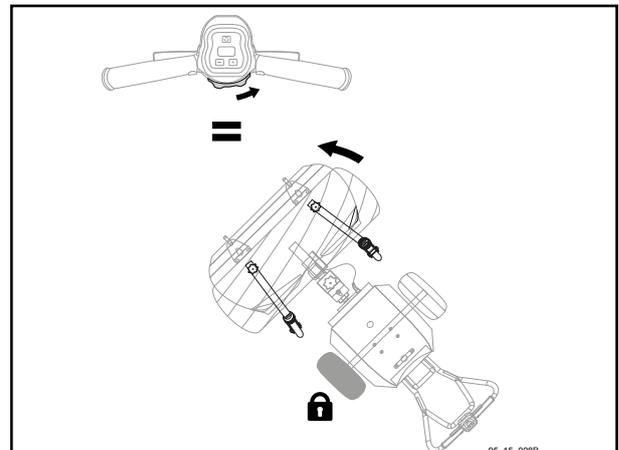
Commande 3 : Tourner à droite

- Pousser le bouton 'orientation balayeuse' (19) vers la gauche pour bloquer l'avancement de la roue arrière droite, ce qui a pour effet de faire pivoter la balayeuse sur elle-même, vers la droite.



Commande 4 : Tourner à gauche

- Pousser le bouton 'orientation balayeuse' (19) vers la droite pour bloquer l'avancement de la roue arrière gauche, ce qui a pour effet de faire pivoter la balayeuse sur elle-même, vers la gauche.



- Cette commande peut-être utilisée en même temps que vous avancez (gâchette droite (16) tenue enfoncée) ou reculez (bouton reverse droit (17) tenu poussé) pour effectuer par exemple un changement de direction.

DÉPLACEMENTS AVEC LA BALAYEUSE

DÉPLACEMENT EN PENTE

- Faire particulièrement attention lors des changements de direction sur un terrain en pente. Toujours adopter une position stable en maintenant la balayeuse à deux mains.
- Redoubler de prudence notamment sur un sol givré lors de travaux de déneigement. Vous pourriez alors perdre le contrôle de la balayeuse et vous blesser.

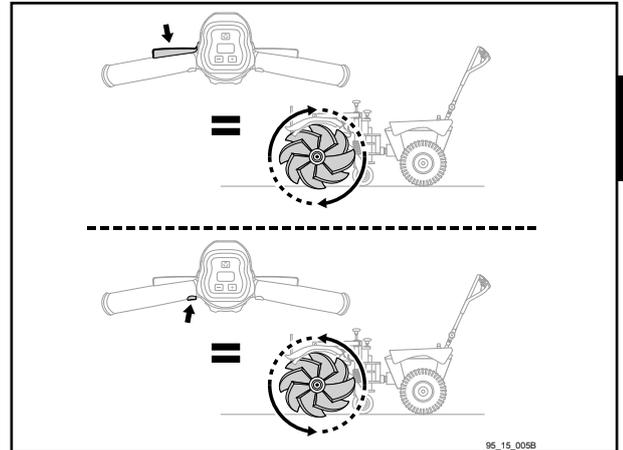
COMMANDES DE ROTATION DE LA BROSSE ROTATIVE

Commande 5 : Rotation sens horaire

- Appuyer sur la gâchette gauche (22) et la maintenir enfoncée pour activer la rotation de la brosse rotative dans le sens horaire.

Commande 6 : Rotation sens anti-horaire

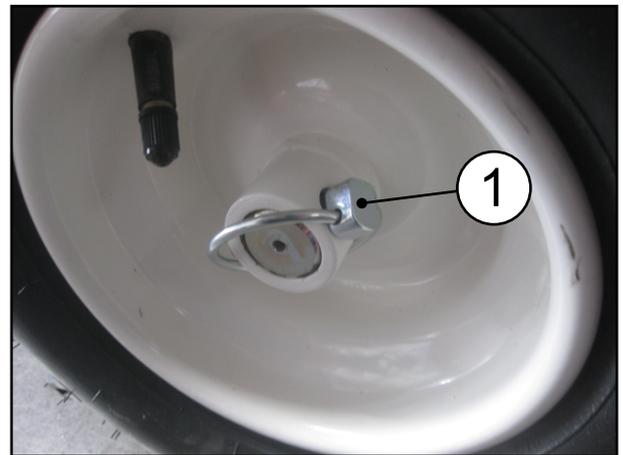
- Pousser le bouton 'reverse gauche' (21) et le maintenir enfoncé pour activer la rotation de la brosse rotative dans le sens anti-horaire.



- La vitesse de rotation de la brosse rotative se paramètre par l'intermédiaire du boîtier de commande (2).
- La brosse rotative ne tourne pas si le boîtier de commande (2) affiche '000'.

EMBRAYAGE DES ROUES (UTILISATION AVEC MOTRICITÉ)

- Positionner les roues au bout de leur axe d'entraînement, face au trou de goupille.
- Installer la goupille (1).



DÉBRAYAGE DES ROUES (UTILISATION SANS MOTRICITÉ)

- Positionner les roues jusqu'en butée de leur axe d'entraînement.
- Installer la goupille (1).



COMBINAISON DE COMMANDES

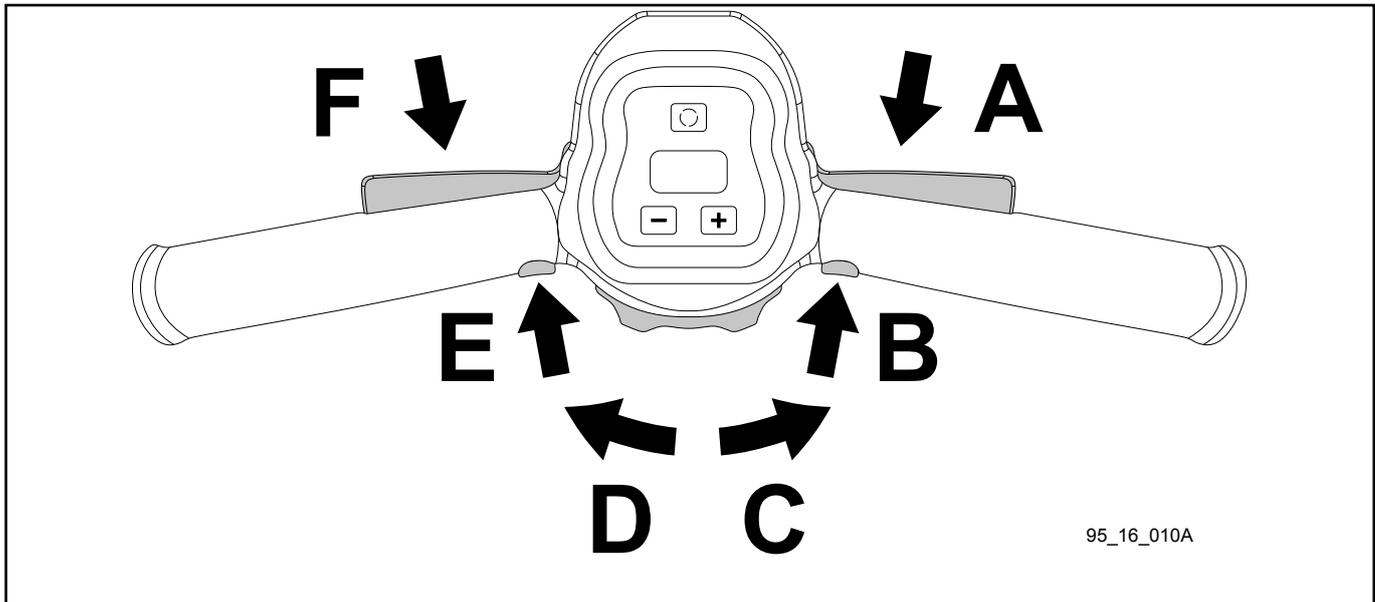
Certaines de ces commandes peuvent être utilisées combinées :

Commandes

- Avancer + Tourner à gauche	<>	A + C
- Avancer + Tourner à droite	<>	A + D
- Reculer + Tourner à gauche	<>	B + C
- Reculer + Tourner à droite	<>	B + D
- Rotation de la brosse* + Avancer	<>	F + A
- Rotation de la brosse* + Reculer	<>	F + B
- Rotation de la brosse** + Avancer	<>	E + A
- Rotation de la brosse** + Reculer	<>	E + B
- Rotation de la brosse* + Avancer + Tourner à gauche	<>	F + A + C
- Rotation de la brosse* + Avancer + Tourner à droite	<>	F + A + D
- Rotation de la brosse** + Avancer + Tourner à gauche	<>	E + A + C
- Rotation de la brosse** + Avancer + Tourner à droite	<>	E + A + D
- Rotation de la brosse* + Reculer + Tourner à gauche	<>	F + B + C
- Rotation de la brosse* + Reculer + Tourner à droite	<>	F + B + D
- Rotation de la brosse** + Reculer + Tourner à gauche	<>	E + B + C
- Rotation de la brosse** + Reculer + Tourner à droite	<>	E + B + D

* sens horaire (vue de gauche)

** sens anti-horaire (vue de gauche)



CONSEILS D'UTILISATION

La balayeuse *Cleanion* est une balayeuse autotractée, alimentée par une batterie rechargeable ULIB 700 ou 1100, lui permettant une grande autonomie de travail. Sa vitesse de travail et sa pression sont ajustables et visibles sur l'afficheur LCD. La balayeuse *Cleanion* peut effectuer différents types de travaux : balayage/déblaiement de terrains, routes ou autres surfaces dures et artificielles. Il est cependant conseillé de redoubler de prudence pour balayer sur des terrains en pente et éviter le basculement de la balayeuse. Après balayage, les déchets doivent obligatoirement être ramassés pour être transformés s'il s'agit de déchets organiques (feuilles, branches etc...) ou recyclés s'il s'agit de déchets banals.

TRAVAIL AVEC LA BROSSE ROTATIVE

La brosse rotative permet d'effectuer plusieurs types de travaux de balayage en fonction du type de sol.



- Déverglacer et déblayer la neige sur des terrains ou routes enneigés.



- Dépoussiérer et balayer des terrains, routes ou autres surfaces dures et artificielles.

PRESSION DE TRAVAIL



ATTENTION : La pression de travail est ajustable uniquement avec l'outil brosse rotative. Se référer à la partie "réglages préliminaires de l'outil" pour régler la pression de travail au sol.

La pression de travail dépend du type de travail à effectuer et de la surface à traiter : Parcs et jardins, gymnases, parkings, sites industriels etc...

- Pour travailler sur des surfaces très encrassées (du type élimination de mousses ou de poussières incrustées), ajuster la hauteur de la brosse rotative afin que la pression de travail "PXX" sur l'afficheur LCD affiche une valeur comprise entre : P45 - P55.
- Pour un travail standard (du type balayage de feuilles ou dépoussiérage), ajuster la hauteur de la brosse rotative afin que la pression "PXX" sur l'afficheur LCD affiche une valeur comprise entre : P35 - P45.

EQUIPEMENTS EN OPTION ADAPTABLES AVEC LA BROSSE ROTATIVE

Voir installation des équipements en option page 13.



CONSEILS D'UTILISATION

TRAVAIL AVEC DES OUTILS AUTRE QUE LA BROSSSE ROTATIVE (OPTIONNELS)

TRAVAIL AVEC LA LAME CHASSE-NEIGE

La lame chasse-neige est attelée de la même manière que la brosse rotative (se référer à la partie "préparation de l'outil" pour atteler la lame chasse-neige).

Utiliser la lame chasse-neige pour déblayer des terrains ou routes enneigés.



Des chaînes à neige peuvent être installées sur les roues de saison été afin d'avoir une meilleure stabilité lors de travaux de déneigement. Utiliser de préférence les roues de saison hiver.

TRAVAIL AVEC LE POUSSE-FEUILLES

Le pousse-feuilles est attelé de la même manière que la brosse rotative (se référer à la partie "préparation de l'outil" pour atteler le pousse-feuille).

Utiliser le pousse-feuille pour déblayer les feuilles ou pour pousser d'autres éléments organiques comme le fumier ou encore le foin.



Éléments concernés	Opérations	Fréquence				Difficulté	Notes
		Avant chaque utilisation	Après chaque utilisation	Toutes les 50 heures	En cas de besoin		
Aspect général	Contrôle visuel	X	X			1	
	Nettoyage				X	1	
Poignées / Gâchettes	Fonctionnement	X				1	
Visserie	Serrage			X		1	
Outils : Brosse rotative / Lame chasse-neige / Pousse-feuilles	Contrôle visuel	X	X			1	
	Nettoyage				X	1	Il est conseillé de nettoyer la machine plus régulièrement en mode déneigement (formation de givre / glace...) alors qu'en mode depoussiérage il suffit de nettoyer la machine en cas de besoin
	Fonctionnement	X				1	
	Visserie	X				1	Porter une attention particulière au bon serrage de l'axe de la brosse rotative
	Graissage				X	1	Graisser régulièrement l'axe de l'outil pour faciliter son insertion dans la balayeuse
Batterie	Se référer à la notice d'utilisation de la batterie						

Niveau de difficulté :

1 = Réalisable par l'utilisateur

2 = Réalisable par le distributeur agréé

CONSEILS UTILES POUR UN ENTRETIEN SANS DANGER

L'entretien des différents éléments de la balayeuse est important, il garantira sa longévité et son utilisation.

- ATTENTION :**
- Toujours déconnecter la balayeuse de la batterie avant toute intervention.
 - Toujours éteindre et retirer la batterie avant de nettoyer la balayeuse au jet d'eau.
 - Toujours utiliser des produits certifiés conforme à votre balayeuse.
 - En cas de problème, se renseigner auprès du distributeur agréé.

BROSSE ROTATIVE

ENTRETIEN DE LA BROSSE ROTATIVE

Faire le nettoyage de la brosse rotative après chaque séance de balayage :

- Si nécessaire, dételer la brosse rotative (se référer à la partie "préparation de l'outil").
- Eliminer les déchets/poussières qui se sont accumulés dans les filaments de la brosse rotative à l'aide d'un jet d'eau.



- AVERTISSEMENT :** Ne jamais utiliser de savon ou de solvants (Trichloréthylène, White-Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.

REEMPLACEMENT DE LA BROSSE ROTATIVE

La brosse rotative peut-être remplacée en cas d'usure ou de changement de type de brosse.

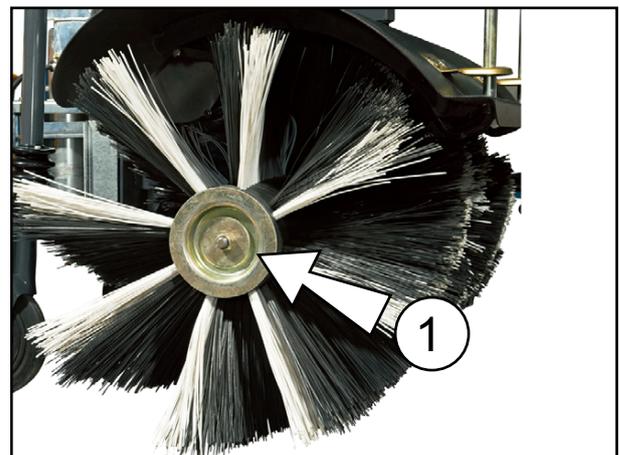
Outillage : Clé de 19

1- Dépose de la brosse rotative :

- Déposer l'ensemble (1) : écrou, rondelle et coupelle de maintien de la brosse rotative.
- Dégager et déposer de chaque côté la brosse rotative de l'axe.

2- Pose de la brosse rotative :

- Mettre en place de chaque côté l'axe une brosse rotative.
- S'assurer du sens correct de la brosse rotative (filaments noir au dessus).
- Enclencher la brosse dans son logement.
- Installer l'ensemble (1) : Coupelle, rondelle et écrou de maintien de la brosse rotative.
- Serrer l'écrou.



ROUES

ENTRETIEN DES ROUES

Les roues de la balayeuse sont particulièrement soumises à l'encrassement. La poussière et autres résidus viennent se coller aux mécanismes et finissent par entraver la progression de la machine.

Effectuer un nettoyage des roues après chaque séance de balayage :

- Utiliser un jet d'eau pour décoller les particules sur les roues.

Vérifier régulièrement la pression des roues :
1,2 bar

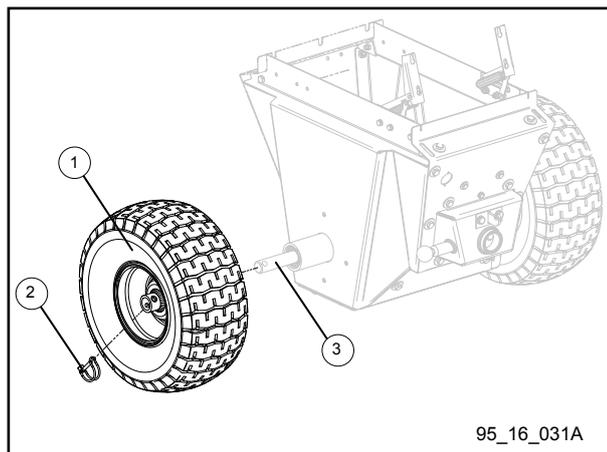


REPLACEMENT DES ROUES

Les roues de la balayeuse peuvent être démontées en cas d'usure ou de changement de saison.

1– Dépose d'une roue :

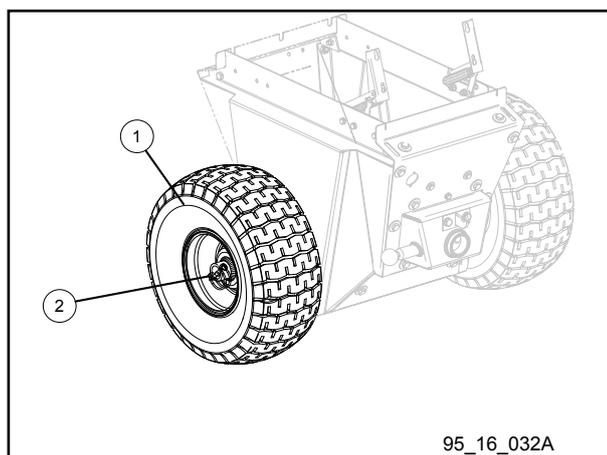
- Déposer la goupille (2) de maintien de la roue (1).
- Déposer la roue (1) de l'arbre d'entraînement (3).



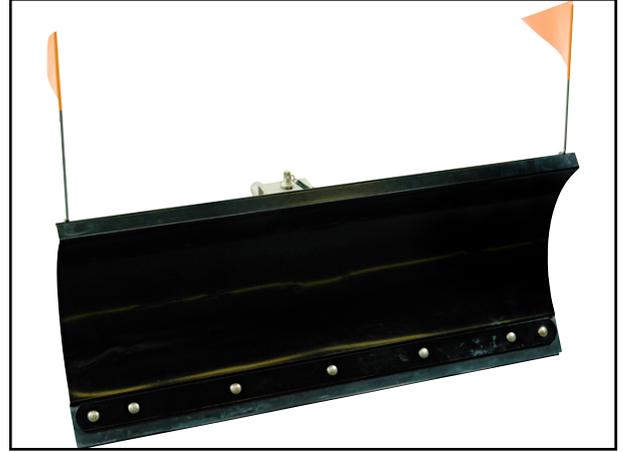
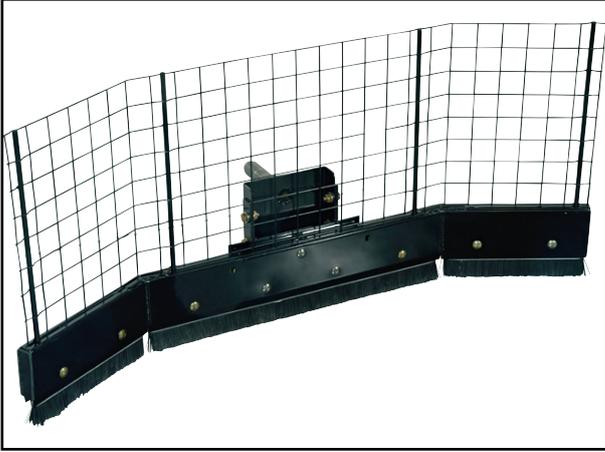
ATTENTION : Eviter de déposer la machine à même le sol lorsqu'une roue a été déposée. Interposer une cale de protection.

2– Pose d'une roue :

- Mettre en place la roue (1) dans l'arbre d'entraînement.
- Installer la goupille (2) dans son logement.
- S'assurer que la pression de gonflage des roues (1) est correcte (se référer à la partie "entretien des roues" pour la valeur).



Après utilisation, les outils doivent être entièrement nettoyés au jet d'eau puis mis à sécher



TRANSPORT / STOCKAGE

TRANSPORT

- Vérifier que la batterie soit éteinte, bouton d'allumage basculé sur '0'.
- Pour réduire l'encombrement de la balayeuse lors du transport, replier le guidon en respectant l'ordre inverse de montage (se référer à la partie "préparation de l'outil").



STOCKAGE

- Stocker la balayeuse et ses différents outils dans un endroit abrité et au sec.
- Vérifier que la batterie soit éteinte, bouton d'allumage basculé sur '0'.
- Pour réduire l'encombrement de la balayeuse lors du stockage, replier le guidon en respectant l'ordre inverse de montage (se référer à la partie "préparation de l'outil").

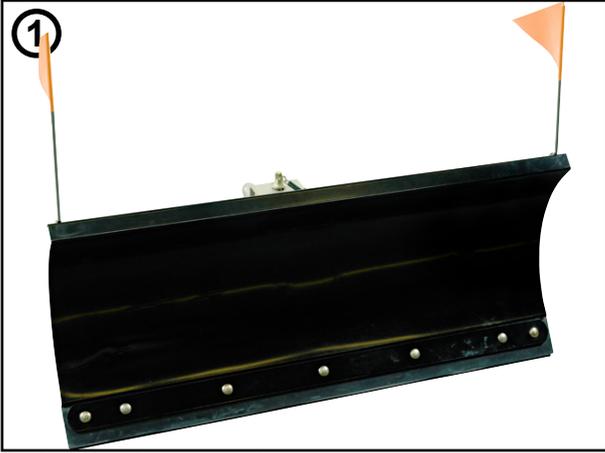


ATTENTION : Ne pas stocker la brosse rotative directement contre une surface, les filaments pourraient se déformer avec le temps.



REMARQUE :

Faire réviser la balayeuse toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum. Toujours stocker un outil propre et batterie chargée.



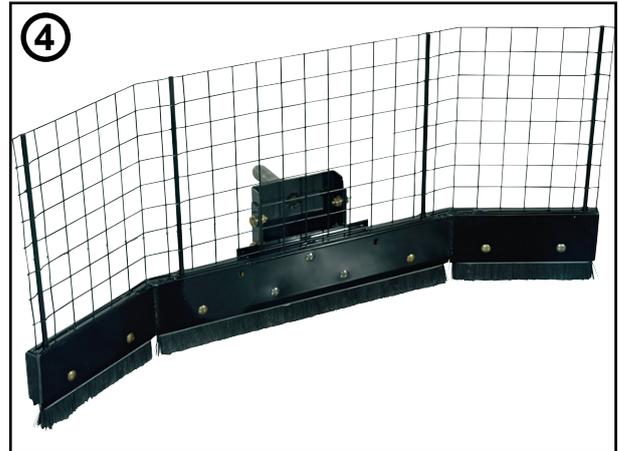
1- lame chasse-neige



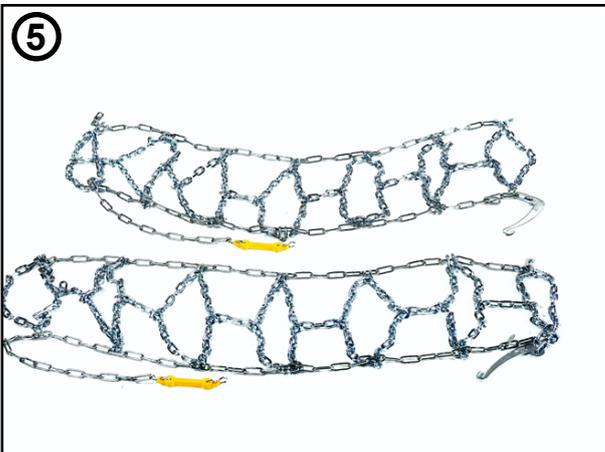
2- Toile contre gravillons



3- Bac de ramassage



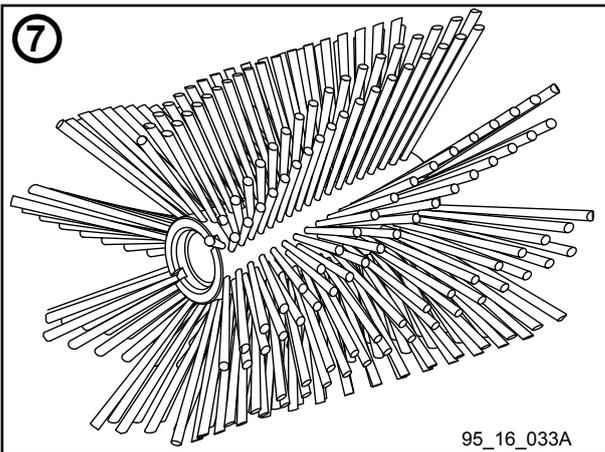
4- Pousse-feuilles



5- Chaines



6- Roues de saison été



7- Brosse multi-usage

95_16_033A

Problème	Vérification	Cause probable	Action possible
La balayeuse ne démarre pas / la brosse rotative ne tourne pas	L'écran n'est pas alimenté	Batterie éteinte	Basculer le bouton de la batterie sur 'I'
		Batterie déchargée	Recharger la batterie à l'aide de son chargeur
	L'écran est alimenté	- Batterie HS - Batterie avec un connecteur gris / noir	Changer la batterie
		Mauvaise connection avec la batterie	Vérifier le câble d'alimentation - Vérifier les connections (outil et batterie) - Les nettoyer à l'air comprimé si besoin - Répéter la manipulation si besoin
La balayeuse fonctionne par intermittence	L'écran est alimenté	Gachettes défectueuses	- Eteindre la batterie - Débrancher puis rebrancher le câble d'alimentation - Redémarrer la batterie
		Défaut interne	Contactez votre revendeur agréé
	L'écran est alimenté par intermittence	Les interrupteurs Marche/Arrêt sont défectueux	Contactez votre revendeur agréé
		Câble électrique endommagé	Contactez votre revendeur agréé
La balayeuse s'arrête	L'écran est alimenté	Balayeuse en surchauffe	- Laisser refroidir la balayeuse - Réduire la vitesse de la balayeuse - Diminuer la pression au sol
		La batterie est déchargée	- Recharger la batterie à l'aide de son chargeur
	L'écran n'est pas alimenté	Alarme surcourant	Eteindre et redémarrer la batterie
		Alarme température balayeuse élevée	Laisser refroidir la balayeuse
		Alarme surtension ou sous-tension	Batterie déchargée ou endommagée
		Alarme sécurité blocage	Eteindre la batterie / Débloquer les éléments entravants la brosse rotative / Redémarrer la batterie
L'un des moteurs de roue ne fonctionne pas	L'autre moteur de roue fonctionne	Alarme moteur	Contactez votre revendeur agréé
		Alarme gâchette	Câble guidon endommagé Contactez votre revendeur agréé
		Mise en sécurité après un trop gros effort sur l'un des moteurs de roue	Eteindre et redémarrer la batterie

Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article XX, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Garantie légale de conformité

Article L.211-4 du Code de la consommation « Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci est mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité »

Article L.211-5 du Code de la consommation « Pour être conforme au contrat, le bien doit : 1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant : - correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ; - présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ; 2° ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L.211-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

Garantie commerciale

Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées qui relèvent de garanties commerciales particulières plus longues définies dans la notice d'utilisation de chaque produit remis à la livraison.

Durée de la garantie

Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garanties au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

Mise en oeuvre de la garantie commerciale

Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

Pour que la déclaration de mise en service soit effective, le DISTRIBUTEUR s'engage, à joindre à la déclaration de mise en service qui sera faite sur le site www.pellenc.com la carte de garantie présente dans chaque emballage d'outil ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs dûment daté(e) et signé(e) par le client utilisateur.

Service après-vente payant

Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'œuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

Engagements qualité

Le DISTRIBUTEUR s'engage à respecter les engagements qualités suivants :

Indiquer par écrit au moment de l'achat de l'outil par le client utilisateur, le coût de la livraison si le produit doit être livré.

Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la mise en service au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante

Indiquer au client utilisateur par écrit, le coût de la formation utilisateur, dans le cas de machines de récolte automotrices, au moment de l'achat de l'outil si cette dernière est payante

Fournir au client utilisateur des précautions, consignes de sécurité, et risques liés à l'utilisation des produits PELLENC, tels que mentionnés dans chaque notice d'utilisation et plus généralement à lui fournir toute information, conseil et mise en garde liés à l'utilisation des produits PELLENC.

Remettre les dites notices d'utilisation au client utilisateur au moment de la remise du bien ou lors de la mise en service lorsque cette dernière est prévue.

Effectuer une présentation des fonctionnalités de l'outil, au moment de la mise en service.

Énumérer les équipements de protection individuelle (EPI) obligatoires lors de l'utilisation du produit concerné lors de la mise en service.

**Ⓒ NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIER LA BALAYEUSE OU LA BATTERIE, SOUS PEINE D'ANNULATION DE LA GARANTIE.
FAITES APPEL À UN RÉPARATEUR AGRÉÉ.**

MATÉRIEL BREVETÉ

- **PELLENC** se réserve le droit d'apporter à ses matériels toute modification de conception et de fabrication qui serait de nature à les faire progresser dans la voie de la **PERFECTION**.

Roger PELLENC
Président Directeur Général



DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	BALAYEUSE
FONCTION	BALAYER LES SOLS
NOM COMMERCIAL	CLEANION
TYPE	CLEANION
MODÈLE	
N° DE SÉRIE	95Q00001 - 95Q49999 95R00001 - 95R49999 95S00001 - 95S49999

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINES (2006/42/CE)

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES AUTRES DIRECTIVES EUROPÉENNES SUIVANTES :

- COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE : **2014/30/UE**
- ROHS : **2011/65/UE**
- EMISSION SONORE : **2000/14/UE** : NIVEAU DE PUISSANCE SONORE GARANTIE : **LWA = 87 dB(A)**

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN ISO 12100:2010
- EN 294:1992

Niveaux sonores au régime maximal de travail

Symbole	Valeur	Unité	Référence	Commentaire
L_{pa}	70	dB(A)	1 pW	Niveau de pression acoustique à l'oreille de l'utilisateur
L_{wa}	87	dB(A)	1 pW	Niveau de puissance acoustique garanti

Le relevé du niveau de puissance acoustique mesuré et du niveau de puissance acoustique garanti ont été effectués suivant une procédure conforme à la directive 2000/14/CE et à la norme EN ISO 3744.

Taux de vibration main/bras au régime maximal de travail

Mesure effective déterminée sur 60 secondes	Guidon
	$A_h = 2,26 \text{ m/s}^2$
Le relevé du taux de vibration a été effectué suivant la procédure conforme à la norme VDI 2057/feuille 2 et à la norme DIN EN ISO 20643:2012-10.	

FAIT À PERTUIS, LE 12/10/2016
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



